

Chaise Dieu du Theil

Dans certains cas et pour certaines communes, le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure a décidé de réaliser des fiches conseils spécifiques et venant s'ajouter et préciser celles existant pour l'ensemble du département. Elles ont vocation à définir les marqueurs de l'identité territoriale de certains lieux. C'est le cas de la commune de Chaise Dieu du Theil, qui a connu peu d'évolutions depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, et dont le patrimoine bâti très homogène mérite une attention particulière.

Conscients de la qualité de leur patrimoine bâti et naturel, les élus de Chaise Dieu du Theil ont engagé un travail d'inventaire en lien avec le Conseil en Architecture, en Urbanisme et en Environnement de l'Eure (CAUE) et l'Association des Amis des Monuments et Sites de l'Eure (AMSE). Au-delà de ces études très poussées, maison à maison, clôture à clôture,...une visite du site communal permet d'en discerner la grande homogénéité. En effet, cette commune a échappé aux évolutions architecturales apparues depuis les années 1970 et c'est donc un bâti très cohérent que l'on a la chance d'observer aujourd'hui.

Afin de nous pencher sur ce qui fait la spécificité de ce site, appelons un instant le regard sur la grande présence de l'abbaye avec son remarquable mur en damier brique, silex, grès et calcaire et le végétal qui donne de belles respirations au tissu bâti.



Notons que l'implantation des habitations et autres constructions se sont faites dans le sens nord-sud et il convient de préserver cette orientation pour les nouvelles constructions.





Les nouvelles constructions doivent reprendre au maximum l'écriture du bâti préexistant. Les constructions anciennes sont souvent à un seul niveau, les maisons à deux niveaux correspondent plutôt à la typologie des « maisons de maître » qui sont plus rares.

C'est la modénature en brique qui donne tout son sens à l'architecture locale. Elle peut être définie par ses lignes verticales et ses lignes horizontales.

Pour les lignes verticales, celles-ci sont là pour souligner l'encadrement des baies et autres ouvertures et les chaînages d'angle. La largeur est celle d'une brique de 22cm avec un lit en boutisse et un lit en panerresse. Notons que le chaînage d'angles en brique est droit sans décroché.



Pour les lignes horizontales, il existe tout d'abord deux lits de briques entre 40 et 60cm du sol pour souligner le soubassement qui peut être en surépaisseur par rapport au reste de la façade, puis deux lits de briques sous les fenêtres (un espace interstitiel peut exister entre les lits du soubassement et ceux des baies). Le linteau des baies est fait de briques avec généralement des briques posées à chant puis par-dessus un lit de briques. Enfin entre chaque niveau de la construction, trois lits de briques sont présents.



Une grande partie des façades sur rue souligne d'autant plus cette modénature de briques que le remplissage est fait d'un enduit clair entre le beige et le rosé.

Pour les couvertures, il est nécessaire de privilégier a minima la petite tuile plate de teinte brun vieilli ou rouge vieilli voire celles qui présentent un dégradé intéressant. La tuile a 22u/m² est nécessaire.

Les piliers de portail, murs de clôture et grilles doivent également être de nature à s'harmoniser avec l'ensemble. Les briques et enduits doivent être identiques avec la maison.



Des adaptations sont évidemment possibles mais il est nécessaire de garder à l'esprit que c'est le lieu qui va imposer sa marque à chaque nouvelle construction et non le contraire.